

## Agir sur les territoires

# Les haies agricoles, regards croisés

Les remembrements des années 1960 à 1980 ont eu pour effet de supprimer des linéaires de haies, pour permettre l'agrandissement des parcelles agricoles afin de favoriser leur exploitation. Depuis quelques années, une demande sociétale relayée par les élus locaux se fait pressante pour réimplanter des haies, afin d'améliorer la qualité des paysages, de favoriser la biodiversité, de limiter l'érosion... Sur certains secteurs les haies sont encore bien pré-

sentes, mais n'ont pas forcément été entretenues. Or pour jouer pleinement leurs rôles les haies doivent être en bon état. Pour s'inscrire dans une approche de développement durable, il est donc essentiel de bien prendre en compte cette question de l'entretien des haies, ainsi que les spécificités de chaque territoire. Entre contrainte ou opportunité, quelle est la perception des agriculteurs sur ce sujet ?



### PLAINE DE L'AIN

## « Marathon de la biodiversité » : encourager la plantation de haies

La CCPA (Communauté de communes de la Plaine de l'Ain) a répondu à un appel à projet de l'Agence de l'eau pour s'engager dans un Marathon de la biodiversité. Sur son territoire, l'objectif est de planter 42 km de haies et de créer 42 mares en trois ans. Le dispositif est ouvert aux agriculteurs, aux collectivités et aux particuliers. La CCPA a sollicité différents acteurs institutionnels pour savoir quelle place ils pourraient te-

nir dans la mise en œuvre du projet. Concernant l'implantation des haies, le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture de l'Ain ont coorganisé et animé des ateliers d'information à destination des céréaliers sur le rôle agronomique de la haie en grandes cultures. Outre la CCPA, la Mission haies AuRA a été un acteur clef de cette organisation. C'est une association qui a accompagné de nombreux projets agricoles autour

des haies et des arbres depuis plus de 20 ans. Trois ateliers d'une demi-journée ont eu lieu les 4 et 5 mars dans la plaine de l'Ain, à Leyment (chez Eric Viollet), Pérouges (Frédéric de La Chapelle) et Ambronay (Earl de Lormet). Environ 35 personnes ont participé, dont une quinzaine d'agriculteurs. Retour sur ces ateliers avec trois protagonistes. Témoignages.



Atelier haies à Leyment sur l'exploitation d'Eric Viollet.

### Sylviane Bouchard, chargée des questions liées à l'alimentation et à l'agriculture à la CCPA

#### Qu'est-ce qui a motivé la CCPA à s'engager dans ce marathon de la biodiversité ?

Il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET). Notre but est d'encourager la plantation de haies en accompagnant les communes et les agriculteurs dans cette démarche. Ce marathon est une action très utile à plusieurs niveaux : la protection de la biodiversité, de la ressource en eau, la séquestration du carbone et l'atténuation du changement climatique. Sur les 53 communes de la CCPA, une quinzaine ont déjà répondu favorablement.

#### Quel regard la CCPA porte-t-elle sur les ateliers coorganisés par la Chambre d'agriculture ?

Le ressenti est que ces ateliers visent à

se former sur un sujet très technique, de mieux comprendre les attentes de chacun, ce qui permet ensuite de proposer des projets gagnant-gagnant. En tant qu'élue j'ai participé à un atelier, le 4 mars, chez Eric Viollet. Je n'avais pas conscience qu'une haie avait des conséquences sur les rendements des cultures et de nombreux avantages. Nous avons également été sensibilisés sur son rôle de corridor écologique, l'intérêt de choisir des essences adaptées en fonction du sol et du climat, la nécessité de se fixer des objectifs en termes de hauteur en fonction du rôle attribué à la haie...

#### A l'issue de ces ateliers, combien d'agriculteurs ont contacté la communauté de communes pour implanter des haies ?

Les agriculteurs n'ont pas été sollicités directement, mais sont déjà revenus vers nous afin de bénéficier d'un diagnostic sur le terrain qui sera réalisé par un technicien de France nature environnement. Les plantations auront lieu à l'automne prochain.

#### Quel rôle la chambre d'agriculture pourrait-elle jouer dans les prochaines étapes de ce projet ?

La Chambre d'agriculture fait déjà partie du comité de pilotage, et c'est évidemment un partenaire incontournable. Elle pourra avoir un rôle de cohésion et d'animation sur le territoire, organiser des visites et valoriser un retour d'expériences. ■

P.F.

### Frédéric de La Chapelle, céréalier à Pérouges

#### Vous avez accueilli un atelier le 5 mars dernier sur votre exploitation. Quel bilan tirez-vous de cette journée et comment avez-vous appréhendé les prescriptions de la Mission haies AuRA ?

Nous étions une quinzaine de participants, la moitié étaient des agriculteurs. Le sujet m'intéressait, j'étais plutôt ouvert à la question ; et au final plutôt agréablement surpris par la vision de l'intervenant de la Mission haies AuRA. Nous sommes allés voir deux parcelles : un grand espace ouvert et une autre parcelle autour de laquelle j'ai conservé toutes les haies. On a pu observer toute l'efficacité des haies en fonction de leur hauteur, leur nature, les espèces... Si tout le monde était d'accord sur la

préservation de la biodiversité, un bémol cependant sur le discours tenu sur l'efficacité des haies pour retenir l'eau et éviter l'érosion. On entend parfois dire en réunions publiques que si l'on mettait plus de haies nous n'aurions pas besoin d'arroser, c'est complètement faux ; c'est bien l'irrigation qui a sauvé la plaine de l'Ain.

#### Avez-vous personnellement un projet de plantation de haies ?

J'avais déjà depuis longtemps la volonté de replanter des haies. Cela fait trois ou quatre ans qu'on en parlait mais ça n'avancait pas à cause du financement. Le Marathon de la biodiversité va me permettre de financer l'implantation de ma haie. Le diagnostic a été réalisé sur

mon exploitation il y a un peu plus d'un mois par un technicien.

#### Qu'est-ce qui vous motive dans cette démarche ?

A l'issue de la journée diagnostic, c'est l'aspect couloir de déplacement pour la faune qui m'intéresse, ainsi que le volet protection contre le vent dans les parcelles. Les premières plantations se feront à l'automne ; des haies basses, les espèces restant à définir. Je vais recevoir les plantations et un suivi est annoncé, mais je ne sais pas encore s'il sera financé ou non... ■

P.F.

### Eric Viollet, agriculteur, membre de la Chambre d'agriculture

Eric Viollet, céréalier sur la commune de Leyment et élu Chambre d'agriculture, s'est porté volontaire pour l'accueil d'un atelier sur son exploitation le 4 mars dernier. Il revient sur les motivations de la Chambre d'agriculture pour coorganiser ces demi-journées d'information et d'échanges : « La Chambre d'agriculture a été sollicitée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes dans le cadre de la trame turquoise, afin d'assurer une continuité écologique. Le bureau de la Chambre a trouvé un véritable intérêt agroécologique à ce projet ». Le céréalier avoue avoir été « bluffé » par la présentation des techniciens du Cen et de la Mission haies : « Le discours n'a pas été celui d'implanter des haies coûte que coûte, mais des haies "utiles" aussi bien pour la biodiversité que pour nous les agriculteurs. Les mentalités ont évolué dans le bon sens ». Lors de cet atelier : visites de terrain, diagnostic et conseils à l'appui sur le choix des espèces à planter (essences locales privilégiées), hauteur et positionnement stratégiques..., le retour des agriculteurs participants a été très positif. « Tous ont été réceptifs et surpris dans le bon sens, car pour une fois on ne tapait pas sur le dos des agriculteurs. Certains d'entre nous avaient déjà un projet de plantation, ça les a confortés ; et pour ceux qui n'avaient pas d'intention particulière, cela nous fait réfléchir », explique Eric Viollet. Quant à la poursuite du partena-



Eric Viollet.

riat engagé entre la Chambre d'agriculture et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, il souligne : « Le plus gros du travail pour l'instant, c'est de la communication. C'est aussi une mise en relation avec la CCPA de tous ceux qui sont intéressés, afin de pouvoir réaliser un diagnostic sur les exploitations demandeuses. La Chambre s'impliquera également pour organiser des rencontres afin de sensibiliser et d'inciter le plus de personnes possible à s'engager dans cette démarche ». ■

P.F.

**Plaine de l'Ain - Marathon de la biodiversité : Vous êtes intéressés pour planter des haies sur le secteur de la plaine de l'Ain, avec un financement à 100 % (selon éligibilité) ? Contactez la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain [marathon-biodiversite@cc-plainedelain.fr](mailto:marathon-biodiversite@cc-plainedelain.fr)**

## Agir sur les territoires

### Bala ( association Bois agri-local aindinois ) : du bocage bressan à l'échelle départementale

L'association Bois agri-local aindinois accompagne les exploitations agricoles du département pour exploiter et valoriser le bois bocager des haies. Elle est née à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs localisé en Bresse et dans le nord de la Dombes, les agriculteurs ne trouvant plus de prestataires pour exploiter leurs haies. L'association bénéficie de l'appui technique de la Chambre d'agriculture et de la FDCuma, et du soutien financier du Conseil départemental, de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse et du programme Leader.

..... **Nicolas André, vice-président de Bala et membre élu de la Chambre d'agriculture**



Nicolas André

tretenir les haies. Les générations précédentes se chauffaient davantage au bois. Aujourd'hui, on a la capacité d'entretenir et de transformer le bois avec des outils adaptés et sécurisés. C'est aussi une demande grandissante pour le paillage des animaux en lien avec le réchauffement climatique, qui apporte plus de confort aux bovins et une meilleure autonomie à l'éleveur. Un succès qui découle également de toutes les démonstrations assurées par l'association : abattage mécanisé, broyage, valorisation des plaquettes en paillage et en chauffage ». Et d'ajouter : « La Chambre d'agriculture accompagne l'association dans toutes ses démarches et assure un rôle de communication important : organisation de réunions, coordination entre les partenaires de l'association ». Quant aux défis à relever pour l'avenir, Nicolas André se dit optimiste : « L'objectif est de valoriser des plaquettes



en lien avec des collectivités, que ce soit en système de chauffage ou de paillage pour les espaces verts. Pour l'utilisation en chauffage, notre point fort, c'est de proposer de la plaquette de qualité. Il nous faudra également communiquer davantage sur l'intérêt de se former à la gestion et l'exploitation de ses haies ». ■

P.F.



Créée en mars 2019 avec cinq adhérents, l'association Bala en totalise aujourd'hui une quarantaine. « C'est encourageant pour une jeune association comme la nôtre. Cela témoigne de son utilité, avec une véritable attente des agriculteurs ; l'objectif étant aussi de l'ouvrir aux collectivités », témoigne Nicolas André, son vice-président. Des adhérents basés principalement en Bresse et dans la Dombes, et pour quelques-uns en zone de montagne. L'objectif à terme étant de couvrir l'ensemble du département. A la question : « à quoi attribuez-vous le développement et le succès de la Bala et quel rôle la Chambre d'agriculture a-t-elle joué en la matière ? », Nicolas André répond : « Le premier point, c'est le besoin d'en-



**PROagri**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

#Gestion des haies

**Transformer une contrainte en une opportunité en valorisant le bois issu de l'entretien de vos haies**



Lors de cette formation, **vous appréhendez comment** :

- Mieux intégrer vos haies à votre système d'exploitation
- Evaluer le potentiel de biomasse disponible et identifier les valorisations économiques possibles (bois énergie, paillage des animaux ...)
- **GRATUIT pour les ayants droit Vivéa**, sous réserve de crédits Vivéa disponibles. Autre public : se renseigner
- **Inscription : 04 74 45 47 01 ou [formation@ain.chambagri.fr](mailto:formation@ain.chambagri.fr)**

[www.ain.chambre-agriculture.fr](http://www.ain.chambre-agriculture.fr)

#### Vos contacts sur le territoire

Bresse-Revermont-Val-de-Saône-Nord :  
Laurent Jullian-Binard  
☎ 04 74 45 56 54

• Dombes-Plaine-de-l'Ain Val-de-Saône-Sud :  
Gilles Cauvin  
☎ 04 74 45 67 27

• Bugey-Haut-Bugey-Pays de-Gex :  
Delphine Gudin  
☎ 04 74 45 56 87

## Agir sur les territoires

### MONTAGNE QUELLE APPROCHE DES HAIES ?

## Des haies sous-exploitées

..... **Lionel Manos, président du comité de territoire montagne de la Chambre d'agriculture**

Facteur identitaire d'un territoire, la haie champêtre et son implantation dans le paysage est aussi un élément qui participe à un cadre de vie agréable. « Dans le Bugey elles sont omniprésentes mais sous-exploitées », confie Lionel Manos agriculteur, maire d'Arandas et président du comité de territoire montagne à la Chambre d'agriculture. « Cela fait 60 ans qu'elles ne sont plus entretenues, les mentalités ont changé, autrefois les agriculteurs les utilisaient pour alimenter le bétail ou surtout pour faire le bois de chauffage, rien ne se perdait. Se pose aussi la question de trouver des bras et du temps pour les entretenir. Les agriculteurs n'en disposent pas tant que ça une fois le travail achevé sur leurs exploitations ». L'entretien des haies se matérialise par des chantiers qui nécessitent du temps, du matériel et du monde. C'est un engagement sur le long terme qui peut parfois décourager.

### En montagne des besoins différents

Lionel Manos ne juge pas très perti-

nent de planter des haies en zone de montagne. « Cela ne présente pas grand intérêt, excepté aux endroits où il y a du ravinement ou éventuellement dans les pâturages pour les vaches laitières. C'est appréciable pour les animaux qui viennent s'y abriter, autant de la pluie et du vent que d'un soleil trop agressif. Mais pour envisager d'en planter, il faut qu'il y ait un réel besoin, hors il est limité sur des zones déjà souvent bien boisées ».

Quant à l'entretien des haies existantes sur les parcelles montagneuses du Bugey, les agriculteurs s'en chargent souvent individuellement. « Chacun a sa scie ou sa tronçonneuse », explique Lionel Manos qui avoue se sentir bien accompagné par la Chambre d'agriculture sur ce sujet même si sur son territoire il n'y a pas de projets à court terme. « Je sais que les techniciens sont en capacité de nous apporter un soutien technique et un appui sur des projets pour trouver les organismes susceptibles de nous aider ». ■



Lionel Manos.

Y.C.

..... **Olivier Barras, éleveur laitier en Gaec à Chézery-Forens, administrateur de l'association Bala**

### Quelle est la place des haies dans le secteur de montagne ?

Les haies sont présentes partout en montagne, cela représente plusieurs kilomètres. C'est énorme.

### Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre l'association Bala ?

Notre objectif était avant tout de valoriser tous les bois de haie. Le bois bûche a toujours été bien valorisé mais les haies étaient très peu entretenues. J'ai adhéré à l'association en janvier 2020 et suivi une formation de deux jours et demi, plus une demi-journée sur l'exploitation. Nous utilisons la plaquette uniquement en paillage pour les génisses et pourquoi pas à l'avenir pour les vaches. Le bois déchet sec est plus absorbant que la paille.

### Est-il pertinent selon vous de planter aussi des haies en zone de montagne ?

Pour le moment il faut déjà entretenir l'existant. L'objectif premier étant de repartir sur de bonnes bases. Il est important d'avoir des haies entretenues dans un village ; d'autant plus que nous sommes situés au cœur du Haut-Jura. Nous avons signé une charte pour le bon respect de la haie dans une optique de gestion durable.



Olivier Barras.

### Quelles seraient les conditions pour impliquer davantage d'agriculteurs sur ce sujet des haies et quel rôle la Chambre d'agriculture peut-elle jouer ?

Il en va surtout de la volonté de chacun plus qu'autre chose. Les convaincre avec des arguments financiers, je ne suis pas sûr que cela suffise car derrière il y a beaucoup de travail d'entretien à réaliser. Cela ne marchera que si les gens sont volontaires dès le départ. Au-delà de l'aspect économique, c'est aussi un état d'esprit. Quant à la Chambre d'agriculture, elle peut nous soutenir surtout sur le volet communication. ■

P.F.

## Tramoyes, une commune qui s'engage en faveur des haies

..... **Philippe Criscuolo, délégué à la transition écologique à la mairie de Tramoyes**

### Expliquez-nous pourquoi vous souhaitez réimplanter des haies sur votre commune...

Nos motivations sont de ramener de la biodiversité sur la commune, créer des couloirs qui permettent aux petits mammifères, insectes de se déplacer, planter des arbustes pour capter le CO2 ; mais aussi des motivations en lien direct avec le monde agricole. La plantation de haies permet de briser le vent et de restructurer les sols et donc d'éviter l'érosion des parcelles.

### Quel rôle les agriculteurs peuvent-ils jouer et quels sont les points de vigilance en la matière ?

Les agriculteurs sur notre commune sont ceux qui peuvent accueillir le plus de haies. Ils peuvent être acteurs de plantation. Nous avons une quinzaine d'agriculteurs sur Tramoyes, des céréaliers. Nous organisons une réunion annuelle avec eux pour établir un bilan et échanger sur les projets. Le 11 janvier dernier nous avons évoqué ce sujet. Antoine Marin, d'Agroof (bureau

d'études spécialisé en agroforesterie) ira à leur rencontre afin de déterminer les meilleures plantations à réaliser. A l'automne, nous planterons une première haie sur une parcelle de la commune, de 200 mètres de long, via un chantier citoyen. Les points de vigilance seront l'entretien des haies et leur valorisation, avec la question également du revenu des agriculteurs : perte de surface, mais gain à plus long terme.

### Quelle place peut avoir la Chambre d'agriculture dans ce type de projet territorial ?

La Chambre peut nous conseiller, nous aider et expliquer aux agriculteurs les bénéfices pour leurs exploitations. Elle nous a déjà mis en relation avec la Bala (association Bois agri-local aindinois). J'attends aussi une expertise technique pour répondre au mieux aux questions des agriculteurs. ■



P.F.

Philippe Criscuolo.

### COTIÈRE DOMBES VAL-DE-SAÔNE

## L'arbre, prétexte pour apprendre l'agriculture autrement

Dans le cadre de son projet « haies » et d'un programme agro-écologique plus large, le lycée agricole de Cibeins repense la place de l'arbre en lien avec les activités agricoles. Interpellé par France nature environnement 01 et l'association Prenons racines de Reyrieux sur la place de l'arbre dans nos sociétés, le lycée agricole de Cibeins mène depuis septembre un projet « haies » avec ses étudiants. « L'objectif c'est de créer un projet pédagogique sur l'arbre et sur sa place dans le système agroécologique du lycée. Nous avons plusieurs entrées, notamment limiter l'érosion, favoriser la biodiversité et nous adapter au changement climatique », précise Claire Duffes, enseignante d'agronomie au sein de l'établissement et pilote du projet. Au total, pas moins de 500 mètres de haies doubles ont été plantés sur l'exploitation à l'automne dernier par les élèves dans le cadre du projet.\*

### Interroger les différentes utilisations

Sollicité par le lycée et Prenons racines, Antoine Marin, ingénieur conseil en agroforesterie au sein de l'association Mission haies Auvergne-Rhône-Alpes, a apporté son expertise pour le choix des essences et le lieu de la plantation sur la parcelle. « L'idée n'est pas uniquement de faire participer nos élèves à des chantiers, mais bien de les faire réfléchir », insiste Brigitte Ringeval, enseignante d'agronomie et référente régionale sur l'agroforesterie. Nous avons à ce titre développé une activité pédagogique autour de l'arbre en septembre et novembre derniers. Plusieurs agriculteurs sont venus témoigner de leur vision de la haie. Les élèves ont également eu accès à des archives, l'idée étant d'interroger chaque utilisation différente des ressources communes (sols, biodiversité, eau, semences, etc.). » Ce projet agroforestier s'inscrit dans un programme agroécologique plus vaste

mené par le lycée et qui vise à optimiser ou réduire l'usage de phytosanitaires, repenser le bien-être animal et la plantation des différentes essences en privilégiant par exemple la luzerne au maïs.

### Tirer des enseignements

Si rien n'est encore acté, la Chambre d'agriculture de l'Ain et la communauté de communes Dombes Saône Vallée s'intéressent de près au projet « haies ». « L'un des objectifs est d'utiliser ce que fait le lycée de Cibeins comme vitrine pour les agriculteurs » afin qu'ils en tirent des enseignements, explique Gilles Cauvin, chargé de territoire Dombes, Plaine de l'Ain, Côtiers à la Chambre. Une deuxième plantation de haies devrait avoir lieu dès l'année prochaine, à la mi-février, l'ambition de l'établissement étant de renouveler l'expérience tous les ans. ■

\*Financé à hauteur de 80 % par le Département.

M. L.-M



Les élèves ont planté plus de 1 000 végétaux (arbres à croissance rapide, arbres d'avenir, arbustes et cépées) à l'automne dernier et testé plusieurs types de paillage.